



Madame la Présidente
CC Entre Dore et Allier
29, AVENUE DE VERDUN
63190 LEZOUX

Chamalières, le 30 novembre 2022

Objet :

Modification simplifiée n°4 du PLU de Lezoux

Madame la Présidente,

Vous m'avez transmis, pour avis, le projet de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Lezoux, et je vous en remercie.

Après examen du dossier, je n'ai pas de remarque à formuler sur le projet de modification du PLU de la Commune. En effet, favoriser l'installation de nouveaux commerces et artisans en centre-ville et conforter la présence de ceux déjà existants est une initiative pertinente.

Ainsi, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Puy-de-Dôme émet un avis favorable aux modifications que vous allez apporter au PLU de la commune.

Mes équipes restent à votre disposition pour vous apporter de nouvelles expertises. Vous pouvez contacter Monsieur Edouard CHÂTEAU au 04.73.31.52.12.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Jean-Luc HELBERT
Président



CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

CHAMALIÈRES
Immeuble Jean-Paquet
17 boulevard Berthelot
63407 Chamalières Cedex

04 73 31 52 00 - contact.puydedome@cma-auvergnerhonealpes.fr - cma-puydedome.fr